

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Du sable ou terrain sablonneux.

Les sables ou les différentes espèces de terre sablonneuse sont très-répandus sur la surface du globe. Il est des déserts d'une étendue immense, de hautes montagnes, des élévations de toutes formes, qui sont formés de sable pur. Outre cela, le sable ou la silice se trouve dans toutes les autres terres; les terres d'alluvion, les terres glaises et calcaires en contiennent. Il est donc d'une grande importance de bien étudier ce sol, d'en connaître les défauts et les qualités.

Question.—Quels sont les caractères principaux des terres sablonneuses?

Réponse.—Les caractères principaux des terres sablonneuses sont absolument opposés à ceux des terres argileuses ou glaises. Ces terres varient de couleur; elles sont quelquefois jaunes, blanches, grises, et d'autres fois brunes. Elles n'ont, comme chacun le sait, aucune consistance, aucune ténacité. Si on en prend une certaine quantité et qu'on la presse dans sa main, elle ne prend pas de forme, malgré tous les efforts que l'on fasse pour lui en donner une; au contraire, elle tend à se séparer, à se disperser entre les doigts, (nous parlons ici de ces sables qui sont sans aucun ou presque aucun mélange d'argile ou de glaise; ces terres sont rudes au toucher; si on en met sur la langue, elles ne s'y attachent nullement. Elles donnent libre passage à l'eau et ne peuvent la retenir. Aussi elles sont toujours très-sèches, excepté pendant les temps de pluie et les quelques instants qui les suivent.

Voici pourtant un cas où elles conservent de l'humidité: lorsque la couche de sable est très-mince et qu'elle repose sur une couche de terre glaise; alors cette dernière couche retenant fortement l'eau, conserve au sable sa fraîcheur. Ces terrains s'échauffent facilement au soleil et sont, en conséquence, toujours arides et

brûlants en été. Ils ne s'attachent ni aux pieds de ceux qui les cultivent, ni aux instruments de culture. Après le labour et le hersage, ils conservent à peine les traces des sillons. Ils se délayent facilement dans l'eau, mais malgré cela on réussit difficilement à les mettre à l'état de pâte. La chaleur les dessèche sans les durcir, ils deviennent alors plus friables et se réduisent plus facilement en poussière.

Q.—Si le terrain sablonneux offre de nombreux défauts, n'a-t-il pas aussi des avantages qui le recommandent?

R.—Oui, le terrain sablonneux a aussi ses qualités. Il est d'une culture facile et peu coûteuse, vu le peu d'adhésion de ses parties entr'elles. Il ne demande pas un labour aussi souvent répété que la terre glaise, il ne demande pas non plus d'être labouré en automne, parce qu'il est déjà assez divisé et qu'il n'a nul besoin d'être ameubli par l'action de la gelée; de plus, il est assez léger pour que l'air et les gaz puissent le pénétrer et que les racines des plantes puissent s'y introduire facilement.

Q.—Mais ce terrain n'a-t-il pas encore le défaut de donner champ libre aux mauvaises herbes?

R.—Il est vrai que les mauvaises herbes y germent et s'y multiplient rapidement; mais aussi, il est bien plus aisé de les détruire que dans les terres glaises.

Q.—Le sable subit-il beaucoup l'effet de la gelée?

R.—L'effet de la gelée est presque nul sur ce terrain, lorsqu'il ne contient point d'humus; mais s'il en contient, la glace le soulève quelquefois de plusieurs pouces et met ainsi les racines à nu, ce qui entraîne très-souvent la mort des tiges.

Q.—Il y a-t-il quelques plantes qui poussent dans ce terrain, sans culture?

R.—Oui, plusieurs plantes poussent sur ce terrain, sans culture; mais voici celles qu'on y voit le plus souvent: la saule appelée *saule des sables*, la petite oscille, la fugère, l'épinette et le bouleau.

Q.—Dans la pratique peut-on obvier à l'inconvénient qu'offre

ce terrain de se dessécher rapidement et est-il possible d'y retenir l'humidité ?

R.—Oui, on peut obvier à cet inconvénient de plusieurs manières : par exemple, si on y mêle de la terre glaise ou de la tourbe en assez grande quantité ; ou encore si on l'engraisse abondamment avec du fumier vert de bêtes à cornes. Voici un moyen plus facile et moins dispendieux qui se présente dans certains cas : il arrive très-souvent que le sable n'a qu'une faible profondeur et repose sur une couche de terre glaise ; dans ce cas il suffit de faire un labour profond et par ce labour, on ramène la glaise à la surface, elle se mêle avec le sable et ces deux substances ainsi unies font une excellente terre, d'une terre auparavant stérile. Par ce moyen encore on donne à la terre arable (que l'on cultive) une plus grande profondeur, qui favorise la croissance de la plupart des végétaux, et surtout des plantes à racines pivotantes, telles que carottes, betteraves, navets, etc.

Q.—Quand les terres légères ou sablonneuses sont convenablement amendées et engraisées, de la manière que nous avons dit plus haut, à quelle culture sont-elles propres ?

R.—Quand ces terres sont amendées convenablement, elles sont propres à la culture de toutes espèces d'herbages et de grains ; et si elles sont inférieures peut-être aux terrains forts et de glaise dans la production du blé, elles les surpassent dans la production du seigle, de l'orge et de l'avoine. Elles produisent aussi des pommes de terre (patates) de première qualité. Parmi les plantes fourragères, le trèfle est une de celles qui y poussent le plus vigoureusement et y souffrent le moins de la sécheresse.

Q.—Est-il admis que l'argile, quand elle a été soumise à l'action de l'air, est avantageuse au terrain sablonneux.

R.—Il est admis par tous les hommes d'expérience, que l'argile, dans les conditions voulues, est d'un grand avantage au terrain sablonneux. Ainsi mêlées, ces deux substances forment sans contredit des terres d'une grande fertilité et très-facile à cultiver. Dans ce dernier cas, les terres ainsi amendées, se nomment terres sablo-argileuses parce que le sable est encore en plus grande quantité, au lieu qu'elles s'appellent argilo-sablonneuses, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, quand l'argile domine. On peut dire que tous les engrais conviennent à ces terres sablo-argileuses.

Q.—Quels sont les terrains sablonneux les plus productifs ?

R.—Ce sont ceux qui se trouvent dans certaines vallées et sur les rives basses de quelques rivières. Sur le bord des rivières ils sont le produit des inondations, qui y déposent une couche quelquefois épaisse d'un limon onctueux ; c'est ce que l'on appelle terrain d'alluvion, comme nous le verrons plus tard.

Q.—Faut-il s'obstiner à cultiver un sable, quelque aride qu'il soit ?

R.—Il ne faut pas s'obstiner à cultiver les sables pauvres et de mauvaise nature sans les améliorer ; car c'est s'exposer à perdre son temps, ses peines et sa semence.

Il ne nous reste plus qu'à répondre aux réclamations qui s'élèvent contre nos prescriptions : " Mais, monsieur, nous dit-on,

on voit qu'il est plus facile d'enseigner dans une Gazette que d'exécuter les enseignements donnés. Savez-vous que si nous voulions faire tout ce que vous recommandez pour améliorer nos terres glaises et sablonneuses, il nous faudrait un temps considérable et les travaux les plus pénibles. Pour nous éviter tout ce travail il nous vaut mieux garder nos terres telles qu'elles sont. "

Messieurs, vous auriez raison de nous tenir ce langage, si on vous conseillait ces travaux pour le seul plaisir de vous faire travailler ; mais notre but est bien plus élevé et vous est fort avantageux. Nous vous conseillons de grands travaux, sans doute, mais c'est pour en éviter d'aussi pénibles et qui sont à recommencer chaque année. De plus, nous mettons une large récompense au terme des travaux que nous conseillons ; au lieu qu'en laissant votre champ dans l'état actuel, les peines qui sont les mêmes tous les ans, ne sont point ou presque point récompensées.

Voici un court calcul qui va vous démontrer, à l'évidence, ce que nous disons : Vous voulez améliorer trois arpents d'un sable aride et presque improductif. Eh bien ! il vous faut de la glaise ou de la tourbe. Quel temps consacrez-vous à enlever et transporter ces matières ? huit à dix jours vous suffiront sans doute, surtout si vous avez à votre disposition un bon cheval, une voiture convenable. L'automne ou le printemps suivant, quand il vous faudra mêler ces terres nouvelles à votre sable, pendant les labours, il sera encore nécessaire de donner deux à trois jours pour opérer ce mélange. Maintenant combien avez-vous donné de jours de travail ? douze à quinze au plus. Votre travail et celui de votre cheval doivent être bien payés à sept schellings et demi par jour, car vous gagnez rarement plus dans les mortes saisons. Voilà donc un capital de vingt-deux piastres et de quelques schellings représenté par votre travail et celui de l'animal à votre service. Maintenant comment serez-vous dédommagé de cette dépense, et que recevrez-vous en retour ? D'abord voilà une terre qui peut, par la fertilité que vous lui avez communiquée en l'amendant, vous dédommager dans un an de toutes ces dépenses. Ensuite, pendant plusieurs années, elle ne fera que s'améliorer davantage, et elle vous donnera bientôt le double des produits que vous en tiriez auparavant, et vous serez forcés d'avouer que vos travaux ont été payés trois, quatre, huit, dix et vingt fois. Si c'est de l'argile que vous voulez améliorer, vous aurez les mêmes résultats.

Cependant on refuse presque toujours de faire de si avantageux bénéfices quand il s'agit d'amender ses terres ! On met tout calcul de côté pour suivre la coutume, pour ne pas s'éloigner de la routine et pour s'éviter des travaux ! Essayez donc une bonne fois, et si on vous trompe, vous nous ferez subir la peine due aux trompeurs, vous nous fermerez la porte. Mais dira-t-on encore : " Dieu a dû faire la terre comme elle devait être, et nous n'avons rien à y changer. " Oui, personne n'en doute, Dieu a bien fait la terre, comme il a bien fait toutes choses, mais n'oublions pas que le péché a tout changé, tout bouleversé dans le monde ; et que le moindre des châtiments porté contre l'homme prévaricateur a été celui-ci : " La terre sera stérile, elle ne produira que des ronces et des épines : Tu

mangeras ton pain à la sueur de ton front." Le travail est donc nécessaire à l'homme, et s'il veut que la terre produise autre chose que des herbes nuisibles, il faut donc qu'il la bouscule, qu'il la travaille et qu'il la force à le nourrir lui et sa famille.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Depuis les derniers quinze jours, tous les journaux sérieux, et surtout les journaux catholiques, se sont occupés avant tout de ce qui s'est à passé Rome, le 5 juin. Journaux libéraux, conservateurs, croyants ou incroyants, tous ont eu leur mot à dire sur cette grande manifestation catholique, que la Ville Eternelle vient de donner au monde.

Etourdi dans la matière, dans les luttes fratricides, ou affaibli dans l'indifférence de toute doctrine morale, le monde avait besoin d'être éveillé de son sommeil pour être témoin de ce que peut la vie de l'esprit appuyée sur l'unité des principes chrétiens.

C'est à l'occasion de la canonisation des vingt-sept nouveaux protecteurs de l'Eglise et du monde que cette grande unité, toujours existante dans l'Eglise, s'est faite, on ne peut plus solennelle, aux yeux de tous, afin de mettre en complet défaut les théories et les vains efforts des artisans d'unité à la façon du jour.

Il faut renoncer, dans les bornes étroites de la *Gazette des Campagnes*, à donner les détails de la grande fête des martyrs du Japon, placés par Pie IX au rang des Saints que l'Eglise honore et invoque par tout l'univers. Près de trois cents évêques, près de trois mille prêtres, escortés de quatre-vingt mille fidèles, venus de tous les points du globe, étaient à Rome au jour de cette incomparable solennité. Rome, en cette occasion, a vu le nombre de ses habitants doublé; et rien n'a mieux montré sa grandeur actuelle et toujours universelle que cette affluence spontanée de tant d'hommes représentant tant de peuples.

Sous le simple rapport des avantages matériels, Rome, en ces jours d'affluence, a vu ses ressources grossir et son bien-être s'affermir. Et ces peuples et ces représentants n'y sont point venus ainsi augmenter sa richesse temporelle, comme autrefois, enchaînés au char de triomphe d'un vainqueur insolent. Les *dépouilles opimes*, qui alors coûtaient si cher aux peuples vaincus, sont venues aujourd'hui tout volontairement payer aux Romains leur hospitalité et leur charité fraternelle.

Du reste, ce que l'on imaginait de grandeur et d'éclat dans les circonstances de la fête, s'est réalisé. Ou plutôt, pendant plusieurs jours à l'avance, Rome a été dans des fêtes continuelles. Des prières publiques dans ses antiques basiliques, la présence de Pie IX, dans ces grands concours, son cortège d'évêques, de patriarches, de cardinaux, de prélats; et cette foule immense, étrangère et locale, qui l'acclamait comme le plus noble et le plus digne des triomphateurs, et

ces allocutions toute-puissantes de ce triomphateur, cet espoir qu'il réveille, ce courage qu'il fait naître, cette image vivante de sérénité qu'il porte partout aux yeux des siens; tout a offert même avant la grande solennité, les scènes les plus touchantes, les plus élevées, les plus magnifiques. Et quand est venu le grand jour, tout s'est concentré dans une sainte et universelle exaltation de sentiments qui a été telle que le souvenir ne s'en perdra jamais. L'histoire en sera d'autant plus fidèle qu'elle ne parviendra jamais, le voulut-elle, à faire mentir quatre-vingt mille témoins.

Et les leçons de ce grand événement, qu'il importe avant tout de recueillir, de quelle bouche les recevoir pour qu'elles soient tout-à-fait authentiques et sans réplique? Si le monde, malade dans son intelligence et dans son cœur, a reçu là des leçons et des remèdes, qui a pu se constituer le docteur et le médecin du monde?—A nul autre qu'à PIE IX appartenait de droit ce grand ministère. Suprême représentant du Sauveur du monde, ayant ces jours là, autour de sa personne sacrée le monde représenté, il a dû parler aux nations égarées par mille doctrines perverses, afin de continuer l'œuvre du Divin Maître en rappelant les saines doctrines.

Or, ces saines doctrines qui sauvent le monde, l'immortel PIE IX les a de nouveau proclamées en trois solennelles occasions, quand il a parlé aux trois mille prêtres assemblés devant lui, quand il a tenu le consistoire du 9 juin, et quand il a répondu à l'adresse des évêques.

Il a dit aux prêtres que leur présence à Rome lui faisait presque oublier toutes ses douleurs à cause du spectacle d'unité qu'ils offraient au monde. Dans cette unité, a ajouté le Pontife, résident principalement l'épouvante des ennemis. Puis, désignant particulièrement les tristes temps où nous sommes, dans lesquels, malgré le change que l'on voudrait donner aux projets prétendus politiques du jour, on ne songe qu'à saper et détruire, s'il était possible, la *Chaire de Pierre*, le Saint-Père a peint, en deux mots, l'espèce d'ennemis qui s'attaquent ainsi à cette chaire immortelle. "Ni la méchanceté hérétique, a-t-il dit, ne pourra jamais la corrompre, ni la perfidie païenne jamais la renverser."

Et le 9 juin, parlant aux évêques assemblés en consistoire, le Vicaire de Jésus-Christ s'est ainsi exprimé sur les erreurs, les iniquités et les faits accomplis du jour. Nous ne citons, bien entendu, que les principales pensées du Saint-Père. Et d'abord, a-t-il dit: "Nous ne pouvons ne pas être accablé de douleur et d'angoisses, lorsque nous voyons les dommages et les maux si tristes et à jamais déplorables dont l'Eglise catholique et la société civile sont misérablement tourmentées et opprimées, au détriment des âmes." Et si l'on se demande quels sont les artisans de ces maux et de ces dommages?—"Ce sont," reprend le Pontife, ces hommes qui, unis entre eux par une coupable alliance, ignorent tout, blasphèment tout, et entreprennent d'ébranler les fondements de la société humaine, bien plus, de la renverser de fond

“ en comble, si cela était possible. ”

Puis, venant à des détails spéciaux, voici comment le Chef auguste de l'Eglise caractérise et dévoile au monde la malice de ces “ perfides artisans de fraudes, de ces fabricateurs de mensonge qui, avec un art détestable et vraiment satanique, souillent et pervertissent toute science, s'efforcent de détruire toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honneur et de religion ;—favorisant une licence effrénée et bouleversant l'ordre religieux et social. Ils n'ont pas honte d'affirmer que les lois civiles peuvent et doivent ne pas relever de la révélation, et peuvent décliner l'autorité de l'Eglise ; qu'il appartient à la puissance civile de définir quels sont les droits de l'Eglise et dans quelles limites elle peut les exercer. Ils ne craignent pas non plus de proclamer que les ministres de l'Eglise et le Pontife romain doivent être exclus de tous droits et de toute puissance temporelle. Ils nient toute action de Dieu sur le monde et sur les hommes. Que la raison humaine, sans aucun respect de Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal. Ils ont l'impudence de dire que l'autorité n'est rien, si ce n'est celle du nombre et de la forme matérielle ; que le droit consiste dans le fait. ”

Venant ensuite au but particulier qu'il avait en vue dans les circonstances où se trouve aujourd'hui le Saint-Siège sous le rapport de ses droits temporels, le Pontife ajoute : “ Nous ne disons rien de cette conspiation impie, de ces manœuvres coupables et fallacieuses par lesquelles ils veulent renverser et détruire la souveraineté temporelle de ce Saint-Siège. ”

Après quoi, de la plénitude de son autorité, voulant que personne ne prétende cause d'ignorance sur le sens et la portée de ses paroles, le pasteur des pasteurs, le successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, termine ainsi son allocution : “ Elevant notre voix apostolique, en votre illustre assemblée, nous réprovo- nous, proscrivons et condamnons les erreurs ci-dessus énoncées, non seulement comme contraires à la foi et à la doctrine catholique, aux lois divines et ecclésiastiques, mais même à la loi et à la justice naturelle et éternelle et à la droite raison. ”

La troisième occasion solennelle où le Saint-Père a eu à s'expliquer sur les doctrines et les faits du jour, a été le moment où les évêques réunis à Rome, lui ont présenté spontanément et unanimement, une Adresse qui restera un monument impérissable de l'unité des pasteurs de l'Eglise catholique, au milieu du désarroi actuel et universel des chefs de sectes, des philosophes, des politiques et des têtes couronnées.

L'Adresse au Saint Père, magnifique témoignage de foi, d'amour, de respect, ainsi que de zèle, de lumière et de dévouement, énumère les vertus de Pie IX, célèbre son courage, console son affliction, adhère à ses décrets, fortifie son autorité, approuve et acclame toute sa conduite ; et conclut comme l'allocution elle-même du Saint-Père. “ Afin, disent les vénérables prêtres, que l'impunité ne feigne pas d'en ignorer, ni de le nier, nous, évêques, nous condamnons les

“ erreurs que vous avez condamnées, nous rejetons et détestons les doctrines nouvelles et étrangères qui se propagent partout au détriment de l'Eglise de Jésus-Christ ; nous condamnons et réprouvons les sacrilèges, les rapines, les violations de l'immunité ecclésiastique et les autres forfaits commis contre l'Eglise et le siège de Pierre. ”

Et qu'on ne dise pas qu'après tout il y avait beaucoup d'évêques d'absents. Outre que leur suffrage n'était pas nécessaire, pas plus que celui même des évêques présents, l'autorité et la voix de Pie IX seul suffisait. Cependant tous les évêques du monde catholiques étaient là présents dans cette adresse par la voix de leurs collègues qui, disent-ils, préfèrent cette protestation au nom de nos frères qui sont absents. Et nous savons que ces frères, absents forcément, ont fait et font encore actuellement leur protestation privée.

Rome et l'Eglise ont donc parlé solennellement sur toutes les erreurs du temps et surtout sur cette question romaine tant embrouillée, tant ignorée par l'impunité, la méchanceté et la diplomatie. Voilà ce qu'il importait avant tout de recueillir dans ce grand événement de la canonisation des martyrs du Japon. Ces enseignements si hauts et si dignes de respect, donnés par l'épiscopat et par son auguste chef, sont utiles à tous, à la campagne comme ailleurs, attendu que les mauvaises doctrines se glissent partout aujourd'hui par la facilité qu'ont les hommes et les esprits de communiquer entre eux.

Après les événements de Rome, ce qui a droit d'occuper davantage l'esprit public, c'est la guerre américaine. Voilà qu'elle prend les proportions d'un incendie allumé sur tous les points. Plusieurs cent mille hommes sont aux prises entre le Nord et le Sud, sans compter la guerre de détail qui s'effectue sur divers points écartés. On n'y compte plus rien, ni les hommes, ni l'argent, ni le crédit, ni aucun intérêt matériel. On n'a que l'idée sauvage de se battre à outrance et d'exterminer l'ennemi. D'autre part les puissances européennes n'ont plus même, on dirait, parler d'intervention. Elles s'occupent, avec quelques sociétés marchandes, à couvrir les dommages que leur inflige la guerre américaine, en acclimatant chez elle la culture du coton. C'est toute la compassion que la politique du jour sait montrer aux peuples qui se déchirent entre eux. C'est le droit nouveau et le progrès du temps. L'Angleterre surtout y gagnera si les Etats-Unis continuent ainsi à s'affaiblir.

Sur un autre point du globe, un autre empire puissant va se décomposant rapidement. C'est la Russie, la maîtresse redoutable, hier encore, de l'équilibre européen. La Révolution est à ses portes. Déjà l'incendie circule dans ses veines ; et le dernier empereur, Nicolas, est peut-être à la veille d'avoir eu raison quand il a dit à son fils Alexandre, l'empereur actuel, qu'il pourrait bien être le Louis XVI de la Russie.

Dans la prochaine Quinzaine, nous aurons à reprendre plusieurs détails relatifs aux intérêts du pays.

DIALOGUE.

Soins à donner aux poulains et aux juments poulinières
(Suite et fin.)

PAUL.—C'est surtout dans le premier âge que les animaux sont susceptibles de se transformer, de contracter des défauts ou acquérir des qualités, c'est aussi le temps où il faut les soigner pour modifier leur conformation. La bonne nourriture, donnée à cette époque, outre qu'elle facilite l'accroissement, produit encore un développement régulier. Alors toutes les parties du corps grandissent en conservant les rapports qu'elles doivent avoir les unes avec les autres. Au contraire, lorsque les animaux sont formés, les os, les viscères, les muscles restent à peu près stationnaires, quelque soient les aliments qu'ils consomment. Il y a d'ailleurs une très-grande économie à bien traiter les animaux quand ils sont tout jeunes. Il faut alors une petite quantité d'aliments pour produire beaucoup d'effet. C'est donc lorsque les forces et le volume du corps se modifient qu'on doit les bien soigner. Une fois qu'ils sont ce qu'ils doivent être, que leurs formes sont déterminées, on ne peut plus rien sur eux, alors on les nourrit pour les entretenir. Combien de fois n'a-t-on pas vu des poulains mal conformés, d'une faible constitution; devenir par des soins à propos, d'excellents chevaux.

PIERRE.—Mais voici une difficulté assez sérieuse qui se présente quelquefois :

Quand une jument est marâtre, chatouilleuse et qu'elle ne veut pas voir son poulain, que faut-il faire ?

PAUL.—Il faut la tenir, l'attacher, si c'est nécessaire, jusqu'à ce qu'elle devienne moins revêche.

BAPTISTE.—Doit-on agir pour les poulains comme pour les vœux, c'est-à-dire leur faire prendre le premier lait de la mère ?

PAUL.—Oui, amis, car le premier lait, appelé colostrum, est nécessaire pour débarrasser les intestins des matières qui les obstruent tout d'abord. L'effet purgatif de ce lait n'est pas même toujours suffisant et les poulains sont quelquefois constipés. Dans ce dernier cas, si la constipation est opiniâtre, il faut employer l'huile d'olive en breuvage ou en lavement.

PIERRE.—Peut-on donner du grain, de l'avoine, par exemple, aux poulains ?

PAUL.—Oui, et c'est un moyen de leur donner des muscles puissants, un poil brillant, un œil vif et beaucoup de vigueur ; mais il ne faut pas leur en donner avant huit à dix semaines après leur naissance. Il peut être souvent nécessaire de faire broyer l'avoine pour éviter de fatiguer les organes de la mastication et pour rendre ce grain d'une digestion plus facile.

Un poulain qui reçoit, à l'âge de trois à quatre mois, de bon foin et de l'avoine dans laquelle on met une petite quantité de sel, est rarement malade et est plus formé à trois ans, qu'il ne le serait à cinq ans, sans ces soins. En pays étrangers, les chevaux qui obtiennent quelquefois une taille étonnante et le plus grand développement, sont ceux qui sont convenablement traités dès l'âge le plus tendre. On entend souvent parler d'améliorer les races et avec raison, mais on oublie souvent aussi

que c'est surtout par une bonne nourriture qu'il faut avant tout chercher à améliorer.

Voici encore un moyen d'arriver à un bon résultat. Quand la jument a peu de lait, donnez au poulain du lait de vache étendu d'eau, ou de la farine de lin, ou la graine lorsque l'huile en a été extraite, délayée dans l'eau.

BAPTISTE.—N'y aurait-il pas des inconvénients à laisser aller les poulains trop tôt au paturage ?

PAUL.—Sans doute, et c'est une imprudence de les laisser aller avant qu'ils soient assez forts pour suivre leur mère, sans se fatiguer : car il arrive que ne pouvant plus se soutenir, ils se couchent sur la terre humide et contractent des coliques et d'autres maladies souvent mortelles.

PIERRE.—Il m'est arrivé souvent de faire travailler mes juments peu de jours après la naissance des petits, ai-je bien fait ?

PAUL.—Non certes, il faut que la jument, pour elle et son nourrisson, soit au moins quinze jours sans travailler. De plus, au bout de ce temps, il ne faut l'employer qu'avec précaution et pour de légers travaux.

PIERRE.—Peut-on laisser le poulain suivre sa mère dans les voyages ?

PAUL.—Pas toujours, et quelquefois il est nécessaire de le retenir à l'écurie ou dans un enclos. Par exemple, vous voyagez rapidement et vous faites une longue route, alors laissez le poulain, car-il se fatiguerait et cette fatigue, à cet âge, déteriorerait sa constitution et pourrait faire dévier ses membres et ruiner ses articulations.

BAPTISTE.—A quel âge faut-il sevrer les poulains ?

PAUL.—Quand ils ont atteint deux à trois mois, on peut les sevrer sans inconvénients. Quand ils sont dans un bon paturage, ils se sevreront souvent eux-mêmes. Pour opérer le sevrage avec facilité, il faut séparer le poulain graduellement d'avec sa mère et ne les mettre ensemble que trois à quatre fois par jour d'abord, puis deux, puis une fois, et enfin cesser complètement. Pour que la mère n'en éprouve aucun inconvénient, on diminue sa nourriture.

PIERRE.—Quand le temps de les conduire à l'écurie est arrivé, qu'y a-t-il à observer ?

PAUL.—Voici en peu de mots ce que vous devez pratiquer avec soin : Mettez votre poulain dans un enclos assez vaste pour qu'il puisse y être à l'aise, donnez-lui une nourriture saine et abondante, du bon foin, un peu d'avoine, des légumes ou encore de la farine délayée dans l'eau. Que son eau à boire soit pure. Une litière abondante et souvent renouvelée. Tenez-le dans une grande propreté, ayant soin que la graine de foin, les fumiers ou autres matières ne s'attachent pas à sa peau ; au contraire, étrillez-le, frottez-le de la main, couvrez-le au besoin. Tenez-le dans un lieu chaud mais bien aéré. Rendez-le docile et familier, si c'est possible.

PIERRE et BAPTISTE.—Nous vous avons de grandes obligations pour les connaissances que vous venez de nous procurer. Votre travail est vraiment digne de paraître dans la *Gazette des Campagnes*, et nous sommes sûrs qu'elle l'acceptera avec empressement et que ses lecteurs vous en sauront gré.

Ecole d'Agriculture du Collège de Ste. Anne.

Mercredi, le 11 du présent mois, nous assistions à l'examen des élèves de l'Ecole d'agriculture, de Ste. Anne. Nous sommes heureux de dire que le succès de ces élèves a dépassé notre attente et que nous avons été grandement étonné de voir les connaissances étendues qu'ils ont acquises, les uns dans l'espace d'une année, d'autres dans l'espace de quelques mois seulement.

Voici les différentes matières qui les ont occupé, et sur lesquelles ils ont répondu de la manière la plus satisfaisante : Elements de physique agricole—Elements de chimie agricole—Les engrais—Les assolements—Les différents sols—L'assainissement—Les instruments aratoires—L'arithmétique et la comptabilité agricole. Ces différentes branches ont été étudiées sous la direction de M. J. Schmonth, professeur agricole.

Les matières suivantes ont été enseignées par le Révd. M. Dubé, Directeur de la maison : Elements de botanique agricole—Les principes généraux d'horticulture—La greffe—Les éléments de géométrie.

Les élèves dont les noms suivent ne sont qu'au nombre de sept. Trois sont de Montréal : MM. E. O. Dufort, L. A. Comte, Damasc Comte ; deux de l'Islet : E. et P. Gagné ; deux de Ste. Anne de la Pocatière : Charles Gagnon et Jos. Martin. Il y a quelques semaines, deux autres élèves, fils du Juge Roy, de la Malbaie, ont laissé l'établissement après avoir complété leur cours. MM. le Directeur et Professeur de l'établissement n'ont eu qu'à se féliciter de la politesse, de la soumission et de la bonne volonté de ces élèves.

Maintenant qu'il nous soit permis d'exprimer un regret :—

Oui, nous regrettons bien sincèrement et tous les amis de l'agriculture doivent regretter avec nous qu'une institution destinée à changer la face de notre pays, sous le rapport agricole, et fondée dans l'intention, bien arrêtée, de favoriser la classe des cultivateurs, soit encore si peu comprise et si peu appréciée par eux, et qu'elle ne soit fréquentée que par un petit nombre d'élèves. Sans doute que chacun doit se réjouir de voir nos hautes maisons d'éducation remplies d'une jeunesse avide d'acquiescer les sciences élevées ; mais si le peuple canadien comprend si bien la nécessité d'avoir des hommes éclairés et à fortes études, lui qui est heureusement un peuple de cultivateurs, ne devrait-il pas comprendre davantage le besoin d'instruction agricole. Sans doute qu'il faut des prêtres, des avocats, des médecins, des notaires ; il nous faut des savants enfin pour protéger nos droits et nos usages, pour régir les rapports des différentes classes de citoyens ; mais ce nombre doit être restreint, et sur tous ceux que l'on destine aux travaux de l'intelligence, au moins dix sur quinze devraient être réservés pour l'étude de la science de l'Agriculture. Il est temps que chaque cultivateur réfléchisse sérieusement sur les déplorables conséquences qu'entraînera nécessairement après elle cette indifférence pour tout ce qui regarde l'agriculture. Oui, pensons-y si nous voulons conserver notre existence comme peuple, si nous ne voulons pas que nos descendants soient forcés de s'expatrier

pour aller servir des maîtres étrangers ; comprenons une bonne fois nos vrais besoins ; hâtons-nous de revenir à notre véritable vocation. La nôtre, n'en doutons pas, est marquée en gros caractères par la Divine Providence. Elle nous a destiné à la meilleure des vies,—à celle des champs.

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes*,

Depuis l'envoi de ma dernière lettre, au sujet de l'emploi du plâtre en Agriculture, j'ai pu recueillir quelques renseignements nouveaux et d'autant plus intéressants qu'ils viennent en contradiction avec les opinions généralement admises. Ainsi je vous disais, d'après des autorités acceptées comme compétentes, que doué d'une grande efficacité sur le trèfle, les prairies naturelles, les légumineuses, etc., etc., le plâtre était sans action sur les céréales en général. Mais voilà que M. Cimon, de la Malbaie, m'assure que dans toute cette localité on se sert de plâtre pour le blé, l'avoine, l'orge et autres céréales et cela avec les plus beaux résultats ; que sur une terre, semée en blé, si on plâtre alternativement les planches, celles qui sont plâtrées donnent des produits magnifiques tandis que les autres n'offrent qu'une maigre récolte. Il ajoute que cet effet se fait sentir d'autant plus que la terre est plus légère et plus sablonneuse ; et que l'action est bien plus prononcée dans les années de sécheresse que dans les années pluvieuses. Ne faudrait-il pas attribuer ce résultat à la propriété qu'aurait le plâtre d'absorber abondamment l'humidité qui se condense par la fraîcheur des nuits d'été, et de ne céder cette humidité que lentement sous l'influence de la chaleur du jour ? Voici du reste quelques-unes des opinions émises par les savants sur l'action du plâtre en Agriculture au point de vue théorique.

Humphrey Davy considère le plâtre comme un aliment *per se* pour la plante. Celle-ci se l'incorpore directement pour la confection de sa charpente. Certaines plantes en sont plus avides que d'autres et tirent le plus de bénéfice de son emploi. C'est aussi dans les cendres de ces plantes que l'on retrouve la plus forte proportion de plâtre.

Liebig n'attribue pas à cette substance une action directe. Il prétend que le plâtre (sulfate de chaux) agit en absorbant le carbonate d'ammoniac répandu dans l'air, et par double décomposition le transforme en sulfate d'ammoniac, sel plus stable, mais assez soluble pour être entraîné dans la plante, dissout par l'eau des pluies, pour là se transformer de nouveau en carbonate. Liebig admet en outre qu'une portion du plâtre agit directement comme aliment, *per se*.

Le célèbre chimiste agricole Boussingault s'élève contre les deux théories précédentes et par des raisonnements suivis, il en démontre l'inadmissibilité. D'autre part il émet une théorie, à lui propre, d'après laquelle le plâtre n'agirait que comme véhicule de la chaux. Et cette propriété, il l'attribue au degré de solubilité dont jouit cette substance, laquelle tient le milieu entre la chaux et les alcalis. Il est évident que cette théorie rencontre beaucoup d'adversaires.

Enfin, je citerai l'opinion de notre jeune agronome M. Perrault. Il croit que le plâtre absorbe les gaz ammoniacaux de l'air et ceux qui s'échappent du sol. M. Liebig professe la même opinion, mais tandis que celui-ci fait transformer le carbonate d'ammoniac en sulfate, M. Perrault prétend que le sel ammoniacal reste intact et sature le plâtre. Le pouvoir absorbant de ce corps diminue lorsque la température s'élève et *vice versa*, les gaz qui s'étaient condensés pendant les nuits et les temps frais se dégagent peu à peu sous l'influence solaire. Ils entretiennent ainsi une atmosphère ammoniacale vivifiante en contact avec le feuillage de la plante, qui s'en nourrit ; car on sait que les feuilles contribuent avec les racines à nourrir les plantes.

De toutes ces opinions divergentes, laquelle est la bonne ou seulement la plus rapprochée de la vérité ? Evidemment je ne me poserai pas en juge. Je demanderai pourtant qu'on me permette d'exprimer une opinion qui m'est suggérée par l'ensemble des

faits qui viennent d'être exposés.

D'abord je crois probable que les racines absorbent du plâtre en nature, dissous dans l'eau, ce qui expliquerait du reste la présence de cette substance dans les cendres végétales.

Je crois aussi à la probabilité d'une absorption directe par les racines d'une partie du sulfate d'ammoniaque, qui se forme par la réaction mutuelle du plâtre et du carbonate d'ammoniaque.

Enfin, par suite des élaborations chimiques, qui se font au sein des plantes, suivant leurs besoins, il ne répugne pas d'admettre le plâtre comme véhicule occasionnel de chaux.

Mais ces actions ne peuvent être que fort limitées. Davy, Liebig et Boussingault l'ont démontré en se combattant les uns les autres. D'ailleurs, ni séparément ni par leur ensemble, elles ne sauraient rendre compte de tous les effets que la pratique nous offre.

Pour expliquer le comportement et l'action principale du plâtre en agriculture, je m'appuie sur ces deux lois de Berthollet qui ont rapport à l'action mutuelle de deux sels en présence.

1^o *Voie sèche.*—Il y a décomposition réciproque de deux sels toutes les fois que, par l'échange des acides et des bases, il peut y avoir formation d'un sel plus volatil que les deux premiers.

2^o *Voie humide.*—Il y a décomposition, toutes les fois que deux dissolutions salines, par l'échange de leurs acides et de leurs bases, peuvent donner une combinaison insoluble, ou une combinaison soluble, mais se trouvant en présence d'une trop petite quantité d'eau pour se dissoudre.

Cela posé, je suppose un terrain plâtré, qui reçoit de la pluie. Celle-ci est imprégnée du carbonate d'ammoniaque qu'elle a dissout dans l'air, et elle s'imprègne encore de celui qu'elle rencontre dans le sol; en outre elle dissout une certaine quantité de plâtre (sulfate de chaux), ce qui met en présence deux dissolutions salines. En vertu de la loi (2^o), il se formera du sulfate d'ammoniaque et du carbonate de chaux, ce dernier ne se dissolvant que dans une très-grande proportion d'eau. Les nouveaux sels resteront en grande partie à la surface du sol, et quand viendra du temps sec, les phénomènes changeront. Ces sels agiront l'un sur l'autre en vertu de la loi (1^o) donnant le sel volatil carbonate d'ammoniaque et reconstituant le plâtre. De sorte que la chaleur et la sécheresse perdent leurs effets désastreux par suite de l'action du plâtre. Plus il fera chaud et sec et plus il se dégagera de carbonate volatil, dont s'alimentera la plante par ses feuilles.

Mais, dira-t-on, pourquoi les céréales, qui tirent grand parti des engrais ammoniacaux, ne profitent-elles pas de l'emploi du plâtre? Je répondrai que cela peut venir de ce que les feuilles des céréales ont des organes de nutrition moins délicats et moins développés que celles des légumineuses, etc., que par contre elles ont peut-être des racines comparativement mieux organisées qui absorberaient une partie des sels ammoniacaux que le plâtre retient pour le renvoyer aux feuilles; en sorte que finalement il y aurait compensation.

Je ne diffère donc d'opinion avec M. Perrault que sur un point de détail et de forme. Je trouve difficile à admettre que le carbonate d'ammoniaque, par simple action physique, se fixe aussi énergiquement dans le plâtre et ne l'abandonne qu'après une résistance qui contraste avec le comportement de ce gaz vis-à-vis des substances de structure physique analogue au plâtre. En admettant l'intervention de l'action chimique exposée ci-dessus la difficulté s'applanit.

On peut voir par ce qui précède que si l'on reconnaît incontestablement les effets bienfaisants du plâtre en agriculture, on est loin d'être fixé sur son action en théorie. Aussi serait-il fort à désirer, pour l'avancement de la science agricole, que les cultivateurs intelligents, qui font usage de plâtre, voulussent bien prendre note de ce qu'ils voient, et de publier leurs observations en tenant compte de tous les détails.

E. H. PARENT,
I. C.

Nos lecteurs voudront bien donner leur attention à l'annonce concernant le livret venant d'être imprimé à l'atelier de ce journal. Le nombre d'exemplaires de ce petit livre est très-

restreint, par conséquent ceux qui désirent se le procurer ne devront pas retarder de le faire. Les explications claires et précises sur les indulgences du Denier de St.-Pierre, en particulier, et sur les indulgences, en général, renfermées dans un cadre si rétréci, l'excellent choix de prières qui s'y trouvent, le prix modique de cet opuscule, etc., tout doit en hâter le débit.

RECETTE AGRICOLE.

Economie dans la nourriture du cheval.

Comme la sécheresse prolongée que nous avons eue cet été peut nous faire craindre une disette de foin pour l'hiver et le printemps prochains; nous croyons qu'il est d'un grand à-propos de proposer une recette qui pourra nous retirer d'embarras, si nos craintes se réalisent.

Ceux qui ont appris de leurs père ou grand-père la manière de nourrir un cheval, se moqueront peut-être de l'innovation que nous proposons; mais une personne sensée agira différemment, elle fera au moins des essais et choisira ce qui lui procurera le plus d'avantages.

Il est constaté que le pain est plus nourrissant que le blé en nature: cette vérité déjà démontrée par l'expérience l'est encore par de fortes raisons physiques. Le levain, partie essentielle du pain, possède la propriété de dissoudre tellement les parties nourrissantes de la farine, qu'il devient d'une grande facilité pour les organes de la nutrition d'en séparer les sucs nutritifs; au lieu que le grain ne sera jamais assez parfaitement broyé par l'action des mâchoires, et ainsi beaucoup de ce qui devrait nourrir sera avalé en pure perte.

Pour empêcher cette perte des parties nutritives, au lieu de donner aux chevaux l'avoine en nature, il vaut mieux la faire moudre, y mêler du levain et en faire des pains. Le pain d'avoine rassis, coupé par petits morceaux et mis dans de la paille hachée, donne une excellente nourriture que le cheval mange avec empressement, qui lui profite bien et qui ne coûte au propriétaire que la moitié de l'avoine donnée en nature, suivant l'usage d'aujourd'hui. Au reste ce procédé n'est pas nouveau, il a été expérimenté bien des fois et qui plus est, il est en usage depuis longtemps dans plusieurs pays. *L'Industriel Français*, nous assure qu'en bien des endroits, mais surtout en Westphalie, dans le Nord de la Suède et du Danemark, vû la rareté des grains, les cultivateurs nourrissent leurs chevaux avec du pain d'avoine; et il ajoute que les chevaux de ces pays là, sont des plus remarquables et des plus estimés pour leur beauté.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'UN DÉPORTÉ

A LA GUYANE FRANÇAISE.

(Suite.)

— Q'y a-t-il de nouveau? nous écriâmes-nous.—Trahison, infâme trahison, le président est empereur, l'armée de Paris s'est déclarée contre nous, on massacre nos frères: aux armes, il est temps encore! Une bombe tombée au milieu de nous n'eût pas produit une pareille consternation; un silence profond régnait dans la salle, interrompu seulement par des blasphèmes et des imprécations.—Et nos chefs? demandai-je.—Probablement morts combattant, répondit-il en d'une voix sourde.—Nous nous découvriâmes tous en disant: Gloire aux héros!

Plus tard, nous apprîmes qu'ils n'avaient couru d'autre danger que celui de tomber dans la rue en se sauvant par des gouttières, devant un caporal et quatre hommes dans la rue Saint-Martin.

Un long roulement de tambour se fit entendre sur la place de la mairie. Nous nous précipitâmes aux fenêtres. Les villageois,

toujours sur le qui-vive, se rassemblèrent rapidement. Le maire, un papier à la main, et accompagné de deux gendarmes, s'avança sur le perron. Quand l'auditoire lui parut assez nombreux, il lut à haute voix la dépêche. Louis-Napoléon était empereur, les rouges vaincus, leurs chefs en fuite, et le gouvernement réprimerait par la force toute tentative de désordre. Un collier enleva la vieille affiche républicaine et placarda la dépêche sur le poteau. — Vive la république ! crièrent deux ou trois voix. — Vive l'Empereur, vive la paix, vive l'ordre ! répondit la foule en s'éparpillant joyeusement.

— Oh ! ne vous réjouissez pas encore, tas d'imbéciles et de crétins, murmura Antoine, pâle de fureur. — A eux la soirée, lui dis-je, à nous la nuit. — A nous la nuit, répondirent les autres conjurés, et chacun courut rassembler ses hommes. Le rendez-vous général était dans un bois voisin.

Vers deux heures du matin j'entrais dans le village, le bonnet rouge en tête ; près de moi Antoine portait le drapeau : tout était calme, silencieux, et enveloppé de ténèbres. Seule, la première maison de Roncières était éclairée. Quelques bouts de chandelle brûlaient encore aux fenêtres. C'était le mazet de George, ce mazet où j'avais été si bien reçu, dans lequel Henriette m'avait été fiancée. — Voilà un nid d'aristos, me dit à voix basse l'instituteur. — Ils ont voulu éclairer notre enterrement, tout à l'heure l'illumination sera plus brillante, répondis-je sur le même ton, c'est moi qui m'en charge. — Nous étions arrivés à la maison où dormaient les deux gendarmes : avant qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense, ils furent pris et baillonnés, nous primes leurs armes et leurs munitions, et nous coupâmes les jarrets de leurs chevaux. Quelques coups de haches suffirent pour enfoncer la porte de l'église. Deux hommes s'élançèrent au clocher pour sonner le tocsin ; d'autres coururent à la cure, espérant y trouver de l'argent et des papiers ; mais le curé, obligé de s'absenter pour trois jours, avait si bien cachés registres et vases sacrés, qu'ils ne purent rien trouver. A la mairie nous ne trouvâmes pas d'argent non plus ; les meubles furent mis en pièces annoncelés avec les papiers, et la maison incendiée. Ce fut notre premier acte de justice. A la lueur de l'incendie, au son lugubre de la cloche, les villageois, éveillés en sursaut, s'élançaient hors de leurs demeures, croyant que le feu avaient pris accidentellement quelque part ; mais quand ils virent des hommes armés courant par les rues, ce ne fut plus que cris et confusion. Les femmes échevelées appelaient leur maris, entraînaient leurs enfants et fuyaient sans savoir où ; les hommes s'armaient de fourches, de haches et de leurs terribles faux. Des coups de fusils éclataient çà et là, une pluie d'étincelles s'échappait de la maison en feu, et les reflets rougeâtres de l'incendie éclairaient cette scène lugubre. Bientôt à l'autre extrémité du village, un hangar rempli de paille s'enflamma comme une torche, enveloppant d'un nuage de flammes et de fumée une maison blanche et coquette, la maison de Georges ; j'avais tenu ma parole, je m'étais vengé. Debout au milieu du jardin, je regardais mon œuvre avec une joie féroce. Tout à coup la porte s'ouvrit et sur le seuil parut un homme accompagné d'une femme à demi nue, portant un enfant sur son sein. Il lança sur moi un regard terrible, rentra vivement et repartit un fusil à la main. Je me jetai de côté, mais j'avais affaire au plus habile tireur du pays ; une balle siffla à mes oreilles. J'épaulai ma carabine pour riposter, un second éclair jaillit, mon arme échappa de mes mains, j'avais le visage, la poitrine et les bras criblés de plomb ; le sang m'aveuglait, ma tête tournait, je tombai étourdi. Il aurait alors pu m'écraser comme un insecte venimeux, sans doute il me trouva assez puni ou bien pensa-t-il à Henriette. Au bout de quelques minutes, je me relevai, et, puisant de l'énergie dans le danger, je ramassai ma carabine et courus rejoindre mes camarades : ils étaient déjà hors du village et s'étaient jetés en désordre dans les bois d'oliviers pour éviter la poursuite des paysans exaspérés. Nous y bivaguâmes sans feu malgré une bise froide et pénétrante sous laquelle nous dûmes attendre le matin ; et dès qu'il commença à faire jour, nous nous éloignâmes en toute hâte ; ma blessure et notre échec m'avaient rendu furieux. Plusieurs déserteurs avaient profité de la nuit pour nous abandonner, ceux qui restaient étaient découragés et abattus. L'arrivée de plusieurs bandes rendit à nos hommes toute leur ardeur et porta leur nombre à cinq ou six cents. Sûrs que nous ne rencontrerions pas de troupes régulières, nous

nous dirigeâmes en toute hâte vers le chef-lieu du canton ; toutes les portes se fermaient à notre approche : les gens aisés cachaient ce qu'ils avaient de plus précieux et fuyaient épouvantés. Une armée ennemie aurait causé moins de terreur. Quelques gendarmes seulement essayèrent de résister dans le bourg, mais la partie était trop inégale et c'est à peine s'ils purent échapper de leur caserne incendiée. Les habitants les sauvèrent, un seul surpris au moment où il escaladait un mur, fut impitoyablement massacré. Notre butin fut assez considérable, nous trouvâmes quelques milliers de francs dans la caisse, des armes et des munitions.

Quelques maisons particulières furent saccagées sans pitié, et les caves surtout. Nous brûlâmes les papiers, sans oublier le livre d'écron de la prison dont nous forcâmes les portes pour rendre à la liberté quelques frères qui se hâtèrent de nous prêter leur concours pour notre œuvre de pillage et d'incendie. Antoine fut assez habile pour se faire confier la garde de l'argent qui devait être partagé après la victoire, et sut malgré les précautions se faire une bonne part. D'autres bandes agissaient dans les diverses parties du département. Ce n'était que désordre et confusion. Quelques lettres de Paris nous encourageaient : suivant nos correspondants, la France entière était soulevée, et l'armée, battue et désorganisée, fuyait de toute part. Les républicains sont toujours braves quand ils croient n'avoir rien à craindre. Nous fûmes conseil, et il fut décidé que sans plus tarder nous marcherions sur Draguignan. Là nous trouverions de l'argent en abondance, des ressources de toute sorte, mais il était urgent d'arriver les premiers. Il y a peu à ramasser là où une bande rouge a déjà passé. Notre victoire avait ranimé toutes les espérances, les troupes plus faibles du voisinage et bon nombre de pillards isolés vinrent se joindre à nous et grossir notre armée, comme nous l'appelions. Un ancien sergent, dégradé pour son inconduite, et qui avait fait deux ans bagne, fut élu général. Il me choisit pour son aide de camp, au grand déplaisir de l'instituteur qui prétendait avoir à ce grade plus de droit que moi. Depuis trois jours à peine, nous agissions pour la régénération du pays, et déjà nous nous détestions ; si nous eussions réussi, la guerre aurait bien vite recommencé entre nous, nous n'en eûmes pas le temps. Quatre jours après notre prise d'armée, nous n'étions plus qu'à quelques lieues de Draguignan, toujours vainqueurs parce que nous n'avions pas rencontré d'ennemis ; nous nous croyions invincibles. Au nombre d'environ deux cents, nous marchâmes fièrement drapeau flottant et hurlant la *Marseillaise* avec l'enthousiasme d'hommes sûrs d'emporter la ville et de régler les destinées de notre pays. Pauvre France ! si elle fût tombé entre nos mains ! Une chaîne de montagnes boisées nous séparait encore de notre but : un étroit défilé conduit à la plaine ; bien sûrs que personne n'oserait nous en défendre le passage, nous nous y engageâmes avec une imprudence qui faisait peu d'honneur aux talents stratégiques de notre général. Un bois épais couvrait la colline des deux côtés et dominait le chemin creux qui par une pente rapide descendait vers les prairies. En arrivant au bout, nous découvrîmes devant nous à l'horizon la ville, objet de notre convoitise, mais entre elle et nous à quelques centaines de pas un escadron de chasseurs envoyés contre nous. Cette vue nous surprit désagréablement ; nous n'avions rien à craindre de la cavalerie tant que nous resterions dans la montagne, puis ils n'étaient pas plus d'une centaine d'hommes. Nous fîmes halte au pied de la montagne pour déployer nos forces. Ils ne bougèrent pas. Nous ne savions plus quel parti prendre :

Avancer n'était pas sûr, reculer c'était s'avouer vaincus. Un lieutenant des chasseurs, voyant notre indécision, arriva sur nous au galop. — Quel est le chef de cette troupe, cria-t-il quand il fut à vingt mètres. Le sergent Cœur d'acier, notre général, s'avança hors des rangs. — C'est vous qui commandez ici, demanda l'officier. — Oui, citoyen. — Ordonnez à vos hommes de mettre bas les armes et de se rendre. — Pour être fusillés ? — Vous aurez la vie sauve. — Qui en répond ? — Le chef d'escadron.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.